Bulletin mensuel du maire
11e édition



Bonjour à toutes les citoyennes et à tous les citoyens de Lac-Sainte-Marie.

C'est avec plaisir que je partage la 11e édition de mon bulletin mensuel. Vous y trouverez des nouvelles des dossiers en cours et du travail accompli dans le dernier mois. J'espère ainsi favoriser le dialogue avec vous et rendre compte de nos démarches en toute transparence. Comme toujours, n'hésitez pas à communiquer avec moi si vous avez des questions.

Sentier pédestre, secteur du Mont Sainte-Marie – le travail est entamé!

Dans mon dernier bulletin, je vous annonçais que, grâce à une subvention obtenue via le Programme d'aide à la mise en valeur du territoire public (PAMVTP), volet 2, nous étions sur le point de débuter les travaux pour ce qui est d'un premier sentier pédestre d'une longueur de 4,95 kilomètres dans le secteur du Mont Sainte-Marie. J'ai maintenant le plaisir de vous annoncer que les travaux sont enfin débutés! Nous devrons toutefois interrompre temporairement les travaux avec l'arrivée de la saison de la chasse à la carabine dans les prochains jours, afin d'assurer la sécurité des travailleurs.

Cela dit, selon les dires des gens qui l'on conçu et qui y travaillent, ce sentier offrira des perspectives à couper le souffle et comptera, une fois terminé, parmi les plus beaux dans la MRCVG. Il sera accessible gratuitement à toutes et à tous. Je vous rappelle que les travaux sont réalisés par le Pôle d'excellence en récréotourisme Outaouais (PERO). Comme membre de son conseil d'administration, je vous encourage à vous procurer une carte de membre pour soutenir l'excellent travail de cet organisme sans but lucratif (OSBL).

Je profite également de l'occasion pour annoncer que nous lancerons prochainement un concours pour trouver un nom officiel à notre nouveau sentier. Surveillez nos médias sociaux et le site Web de la municipalité pour connaître les détails.

Dépistage de sources de financement – un effort continu…

Les taxes municipales financent le fonctionnement de la municipalité et les services à la population. Pour limiter l'impact financier des nouvelles infrastructures et des nouveaux services sur les contribuables de Lac-Sainte-Marie, nous recherchons constamment du financement dans les programmes des différentes instances gouvernementales.

En effet, c'est grâce à ces efforts que nous avons pu nous doter de plusieurs infrastructures dont nous sommes tous très fiers et qui sont de plus en plus utilisées. Sur ce, j'ai cru qu'il serait bien de partager une liste des programmes auxquels nous avons présenté une demande, ceux vers lesquels nous prévoyons nous tourner très prochainement afin de continuer nos efforts d'amélioration de nos infrastructures municipales, ainsi que quelques subventions obtenues récemment. Je tiens à préciser qu'il s'agit d'une liste non exhaustive, l'intention étant simplement de vous donner une idée du travail accompli en ce sens.

Demandes déposées – en attente d'une réponse

- **Programme d'amélioration et de construction d'infrastructures municipales (PRACIM) Volet 1** pour l'agrandissement du bureau municipal.
- **Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives, sportives et de plein air (PAFIRSPA) Volet 2** pour le projet d'aménagement de sentiers pédestres dans le secteur Mont-Sainte-Marie.
- **Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives, sportives et de plein air (PAFIRSPA) Volet 1** pour le projet de reconstruction de la piétonnière.
- **Programme Nouveaux Horizons pour les aînés (PNHA) 2026** pour le projet de création de panneaux historiques et achat de mobilier urbain au parc municipal.
- **Fonds de verdissement Hydro-Québec avec Arbres Canada** pour le projet de plantation d'arbres au parc municipal.
- **Fonds pour bâtir des collectivités fortes – Volet des impacts locaux** pour le projet de reconstruction de la piétonnière.
- **Fonds Bon Départ Canadian Tire** pour le financement du programme Skions ensemble vers la réussite.

Demandes en cours de rédaction

- **Programme Pêche en herbe 2027-2028 pour l'activité Pêche en herbe de la Fête des voisins 2027**.

Subventions obtenues - travaux / réalisation en cours / terminés

- **Programme Nouveaux Horizons pour les aînés (PNHA) 2025.** Projet d'achat de tables, chaises et supports à tables et chaises pour nos aînés au centre communautaire – terminé.
- **Programme d'aide à la mise en valeur du territoire public (PAMVTP) Volet 2.** Projet de sentiers pédestres dans le secteur Mont Sainte-Marie - travaux en cours.
- **Programme d'amélioration durable des forêts (PADF)**. Travaux réalisés sur le chemin de la Solitude et de la Trans Outaouais.
- **Fonds Région et Ruralité (FRR) Volet 3 de la MRCVG.** Piste de Pumptrack terminée et ouverte au public.
- **Programme d'infrastructures municipales pour les aînés (PRIMA).** Rénovation du bloc sanitaire au parc municipal – terminée.
- **Subvention Plaisir de bouger en Outaouais de Loisir Sport Outaouais.** Projet d'achat d'équipements sportifs pour les jeunes de notre école ainsi que d'achat de buts de hockey neufs pour la patinoire municipal – en cours.

Dossier Golf Lac Sainte-Marie

Je tenais à prendre quelques instants pour faire un bref survol des plus récentes démarches entreprises par la municipalité afin d'assurer la pérennité de notre terrain de golf, ici même au Lac-Sainte-Marie. Je tiens à rassurer la population que nous reconnaissons l'importance du terrain de golf à notre offre touristique, et que ce conseil municipal et celui d'avant travaillent depuis un bon moment afin de mettre en place les conditions qui assureront que cette entreprise privée puisse maintenir ses opérations dans notre communauté, et ce, aux bénéfices de tous.

Il faut d'abord comprendre que le schéma d'aménagement de la MRC, en vigueur depuis novembre 2021, ne permet pas de nouveaux développements résidentiels et commerciaux autour du golf, notamment par la création de lots. Cette restriction freine le développement économique de notre municipalité.

Le conseil municipal a donc demandé officiellement à la MRC d'examiner des modifications au schéma qui pourraient répondre aux nouvelles orientations en aménagement du territoire du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH). Les discussions avec le propriétaire du golf sur les options de lotissement remontent à 2023. Les pourparlers avec la MRC portant sur la requête précise ont débuté en mai 2026 et ont mené à l'adoption d'une résolution officialisant cette demande à la séance du conseil municipal de Lac-Sainte-Marie du 7 octobre dernier.

Nous poursuivons la recherche de solutions raisonnables pour assurer la pérennité du terrain de golf, avec le souci constant de limiter les répercussions financières pour l'ensemble des contribuables de notre municipalité.

Séance d'information à venir – réaménagement du parc municipal

Malgré la fin de la saison estivale, le conseil municipal, notamment le comité d'aménagement du parc municipal, poursuit ses efforts. Après une première séance d'information tenue au printemps dernier, nous prévoyons en organiser une deuxième sur le projet de réaménagement du parc municipal. Cette rencontre aura pour objectifs de :

- Faire un bref survol du travail accompli à ce jour;
- Recueillir les points de vue des citoyens sur les prochaines étapes et discuter de l'ordre dans lequel les travaux devraient être réalisés;
- Discuter des moyens par lesquels nous pourrons assurer leur réalisation;
- Établir un échéancier pour les prochaines étapes.

Nous prévoyons tenir cette deuxième séance d'information dans les prochains mois. Nous tâcherons de vous communiquer la date et l'heure précises en temps opportun.

Mot de la fin

Si vous avez des questions à poser au conseil municipal, vous pouvez nous les transmettre par courriel, à l'adresse dg@lac-sainte-marie.com. Cette façon de faire nous permet de préparer une réponse complète. Vous pouvez aussi profiter des deux périodes de questions prévues à chaque séance du conseil. Il se peut, toutefois, que nous ne puissions pas répondre en détail sur-le-champ. Le cas échéant, nous ferons un suivi avec vous dans les jours qui suivent.

La saison de la chasse est arrivée. Je vous invite à faire preuve de prudence lors de vos déplacements en forêt. Aux amateurs de chasse, je souhaite bonne chance!

Marc Beaudoin,

Maire, Lac-Sainte-Marie